

Compte-rendu du Conseil Municipal

Jeudi 16 juin 2009.

Présents : Mesdames Christine CHOQUET, Marie-Christine LAUZE.

Messieurs Pierre FESQUET(MAIRE), Philippe GODE, Etienne DIVOUX, François FAURE, Frédéric RIGAL, Jean-Luc VEDRINES, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR.

Madame Colette CHAPELAIN (secrétaire de mairie).

Absente excusée : Madame Sylvie JULLIAN

Secrétaire de séance : Hugues DELEMAR.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 mai 2009 à l'unanimité.

- Présentation par l'Agent Développement de la **Communauté de Communes** (Mme Christine BUSSIERE) du projet « OCAGER ».
Le projet d'Opération Concertée d'Aménagement et Gestion de l'Espace Rural a pour but de rechercher des sites à potentiel agricole non utilisés (cultures en terrasse) en vue de l'installation de porteurs de projets agricoles ou de la consolidation d'exploitation déjà existantes .Des informations seront fournies dans le prochain bulletin municipal.

- **Délibération** prise à l'unanimité pour la dissolution du S.D.E.E. de la Vallée Française suite à la demande des communes.
Le Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Vallée Française n'a plus d'autre activité que la transmission de ressources au SDEE (Syndicat Départemental). Les communes reprendront leur compétence en matière d'électrification pour adhérer ensuite directement au S.D.E.E.

- **Délibération** prise à l'unanimité des affections de subventions **P.E.V.C** (Programme Exceptionnel de Voirie Communale) et **P.E.D.** (Plan d'Equipement Départemental) du CONSEIL GENERAL de LOZERE:
 - ✕ 8270 euros affectés aux travaux du chemin du MAS
et chemin de VALBECEDÉ (voirie).
 - ✕ 6583 euros versés au programme d'enfouissement de la ligne moyenne tension sur SAINT ROMAN dans sa traversée sur VALBECEDÉ (équipement).

- **Délibération** prise à l'unanimité des présents pour le transfert de compétences, de la commune à la Communauté de Communes concernant le **P.L.U.I.**
La Communauté de Commune étant maître d'ouvrage (des informations seront développées dans le prochain bulletin municipal).

- Présentation du **plan d'aménagement paysager** des abords du Temple de la Boissonnade. Dans le cadre de la Communauté de Commune un Projet sera proposé les travaux envisagés répondent à plusieurs objectifs : accessibilité aux personnes handicapées, sécurité des personnes (des parterres sont dangereux), mise en valeur du monument et des abords, restauration d'un ouvrage hydraulique traditionnel, aménagement d'aires de stationnement pour une meilleure qualité d'usage et paysagère.

Ces travaux faciliteront l'organisation de manifestations culturelles (Expositions, concerts, ...). L'opération est prise en charge en intégralité par la Communauté de Commune après transfert de compétences par délibération du Conseil Municipal. Il nous faut tout de même franchir les étapes de l'acceptation du projet par le P.N.C, les BATIMENTS de France, la COMMUNAUTE DE COMMUNE (montants).

- Suite à la demande de stage pour un C.A.P. Petite Enfance, il est rappelé que 4 employées soutiennent les enseignantes à l'école de St Roman. D'autre part, le coût s'élève à 12340 euros pour la période de 2 ans, dont 10340 euros à la charge de la commune qui ne peut pas assurer seule. Le Maire propose de prendre la stagiaire au sein des différentes écoles de la Communauté de Communes pour diluer les charges et le soumettra lors d'un prochain conseil communautaire.
- **Lotissement de la corniche.** Le MAIRE informe le Conseil qu'il a fait étudier par les services de l'état la validité de l'acceptation par la Commune de la voirie et de l'assainissement de ce lotissement. La voirie est en très mauvais état, conséquence du manque d'entretien depuis 1980, l'assainissement semble poser des problèmes (sous-capacité).
- Rappel auprès des conseillers de répondre aux différentes enquêtes du Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes, du CCAS, Sécurité routière...
- Création d'une antenne **A.D.M.R.** sur Ste Croix Vallée Française (explication lors de la parution du prochain bulletin municipal).
- Participation de la commune aux actions culturelles.
Lors de la représentation théâtrale des Baladins de la Tour (vendredi 24, samedi 25 juillet), l'entrée sera gratuite pour les jeunes de moins de 20 ans et un pot sera offert à l'issue de la représentation du Vendredi.
Le MAIRE émet le Souhait que la commune participe par l'intermédiaire d'une **association** à des actions pour faciliter l'accès des jeunes (13-20 ans) aux spectacles et manifestations culturelles en Vallée Française ou à proximité.
Ex : Abonnement à 10 séances de CINECO (financement 60% mairie, 20% association, 20% adhérent) ; 3 représentations au cratère ALES ou GENETTE VERTE à FLORAC (participation identique) à choisir par les adhérents.
Une somme de 1000 euros pourrait être allouée à cette action.
- 3 C.A.E. (Contrats d'Accompagnement à l'Emploi) seront signés par la Communauté de Communes prochainement. Ces agents seront accompagnés et formés par les 2 employés intercommunaux.
- Premier marché de St Roman de Tousque de la saison : mercredi 1 juillet 2009, Ce mercredi aura lieu la fête de l'école et un vide grenier sur le terrain.
- Dernière information : Le logement situé au dessus de l'école de SAINT ROMAN sera libéré à partir du mois d'août 2009 et mis à la location en Septembre.

La séance est levée à 23h15.